donnent sur le corridor. Elle a pour tout mobilier un lit de camp, une armoire, deux tables, un fauteuil et quatre chaises en jonc. Des centaines de soldats sont couchés dans les escaliers et les corridors. Devant la porte se trouve un factionnaire, devant la fenêtre un officier. Chaque nuit, un général et trois colonels font sentinelle le revolver au poing.

Mejia et Miramon sont dans une cellule voisine. Ils purent converser avec l'empereur.

Le 24, on reçoit la visite du brave et enragé Vincente Riva Palacio, qui, avec sa mine de chat sauvage, annonce que l'ordre est donné de commencer le procès. On sépare les trois accusés du reste des prisonniers. Tout doit être fini pour le 28 mai.

XVII

PROCÈS DE L'EMPEREUR, DE MIRAMON ET DE MEJIA. DÉFENSE DE MAXIMILIEN ÉCRITE PAR LUI-MÊME.

Dans l'après-midi, le fiscal Manuel Aspiroz vient interroger Maximilien, qui trouve l'accusation si absurde qu'il veut se défendre lui-même.

Il change bientôt d'avis et envoie une dépêche télégraphique au représentant de Prusse, baron Magnus, le priant de venir le trouver et d'amener avec lui deux avocats, don Mariano Riva Palacio et don Rafael Martinez de la Torre, qui sont à la fois d'éminents jurisconsultes et des membres trèshonorés du parti libéral.

Le 25, nouvel interrogatoire.

Le 26, Escobedo vient faire une ronde de police. Les prisonniers cherchent à comLe 27, l'empereur peut communiquer avec Vasquez, excellent avocat de Queretaro. Il apprend que Marquez n'a pas voulu permettre à Magnus et aux deux jurisconsultes de quitter Mexico.

Le 28, on apprend le nom des membres du conseil de guerre, « des gamins, » comme le dit énergiquement et à la soldatesque un des militaires dont j'ai les notes. Six capitaines, présidés par un lieutenantcolonel, composent ce tribunal dérisoire.

« Je crois, dit l'empereur en souriant, qu'ils ont choisi tout simplement ceux dont les uniformes sont le moins sales. »

On obtient un délai de deux jours.

Le 30, la princesse de Salm-Salm revient

de San-Luis. Elle a obtenu un nouveau sursis de trois jours pour permettre aux défenseurs d'arriver. Elle a, du reste, bien peu d'espoir, et elle assure que l'armée, c'està-dire les généraux et les colonels, exige l'assassinat de Maximilien.

Le 3 juin, Maximilien se prépare à fuir. Tout est prêt pour cette nuit même. On doit se réfugier, avec Miramon et Mejia, dans la sierra Gorda, qui est tout entière à ce dernier. Un changement dans la garde fait échouer le projet.

Dans la nuit du 4 au 5, les ambassadeurs des puissances étrangères accrédités auprès de l'empire mexicain arrivent à Queretaro : MM. le baron Magnus, ambassadeur de Prusse, et que sa position, moins compromise, appelait à représenter auprès des dissidents l'intervention de l'Europe en faveur de Maximilien; le baron Lago, ambassadeur d'Autriche; Curtopassi, ministre d'Italie;

On fit à ce dernier un gros reproche de son absence. En cela on est injuste, et ce n'est pas seulement, comme on l'a dit, sa qualité de nouveau marié et de propriétaire récent des mines de Real-del-Monte qui l'empêchèrent de se rendre à Queretaro. L'ambassadeur suivait la loi de la nation; il était, comme la France, détesté par les Impériaux, dédaigné par les Juaristes. Il se fit sagement représenter par M. Forest, consul de France à Mazatlan et à la Vera-Cruz, et dont le caractère personnel était plus aimé de tous que celui de M. Dano.

Le 5 au matin, les trois avocats de Mexico, qui étaient arrivés aussi cette même nuit, se mirent en relation avec Vasquez, l'avocat de Queretaro. Tous ensemble ils allèrent voir l'empereur, qui les reçut à dix heures du matin. Ils le trouvèrent tout dégagé de préoccupations personnelles. Il s'informa d'abord des amis qu'il avait laissés à Mexico. On causa enfin de la grave affaire pourquoi l'on était réuni.

L'on décida premièrement que le délai pour la défense finissant le soir même, l'on demanderait une prolongation; que tout l'effort des défenseurs porterait sur l'incompétence de ce conseil de galopins (c'est la désignation que je retrouve dans les notes d'un autre de mes témoins) qu'on a institué conseil de guerre pour juger un empereur, un ancien président de la république, un général en chef.

Pour qui connaît la composition de l'armée au Mexique, une telle réunion était une bouffonnerie. De tels juges jugeant de si nobles et si vaillantes gens étaient bien à leur CAPILLA ALFONSIN

place sur ces planches du théâtre où, par la malice de la Providence, ils transportèrent leur tribunal. Seulement la bouffonnerie était atroce et le mélodrame se terminait par du vrai sang, le plus illustre et le plus généreux qu'on pût et qu'on pourra jamais trouver dans tout le Mexique.

Je n'attaque pas ces soldats qu'on intronisa juges, pas plus que je n'attaque les soldats chargés de l'exécution; les uns et les autres furent peut-être d'honnêtes gens qui ne pouvaient s'empêcher, les premiers de condamner, les seconds de tuer. Nommons toutefois ces sept juges; ils peuvent avoir la célébrité de la hache qu'on montre parce qu'elle fut honorée du sang de Charles Ier: Platon Sanchez, lieutenant-colonel; José Vicente Ramirez, Emilio Lojaro, Ignacio Jurado, Juan Rueda y Auza, José Verastegue, Lucas Villagran. Je n'ai aucun renseignement sur eux, sinon celui que j'ai dit et que me fournit Maximilien : c'étaient des officiers qui avaient des habits neufs.

On décida donc, dans cette conférence du 5 juin, que l'on demanderait à être jugé par un congrès national. On comprit qu'il y avait peu d'espérance de succès, quand on reçut, en réponse à la demande de prorogation, un délai définitif de trois jours.

On établit qu'il y avait deux questions distinctes dans la défense de l'empereur : la question juridique et la question politique. Jesus-Maria Vasquez et Eulalio Ortega, jurisconsultes et hommes éloquents, devaient rester à Queretaro; Mariano Riva Palacio et Rafael Martinez de la Torre, qui étaient, ai-je dit, des hommes politiques, des membres éminents et respectés du parti libéral, iraient à San-Luis auprès de Juarez et de Lerdo de Tejada, le vrai chef des dissidents.

Maximilien résumait sa défense à peu près en ceci:

J'aurais beaucoup à dire sur les accusations qu'il renferme. Je le livre sans commentaire. On en comprendra la raison quand on l'aura lu. « Le ministre des affaires étrangères,

comte de Rechberg, vient le 18 septembre 1862 à Miramar, où je vis retiré. Propositions. Mes conditions : volonté nationale. Vient une députation, le 3 octobre 1863, à Miramar, avec la décision des notables. Ma réponse. Autre députation au commencement d'avril, avec tous les actes d'adhésion qui se trouvent en original à Londres. Guttierez et Aguilar prouvent, à l'aide de la carte du Mexique, qu'il y a grande majorité.

« Acceptation et serment de conserver l'indépendance et l'intégrité. Reconnaissance par presque tous les pays du monde, entre autres Angleterre et Suisse.

« A peine arrivé au pays, je vois la trahison des Français. Tout mon travail pour

« J'ai tout fait pour sauvegarder l'indépendance du Mexique! Comment peut-on m'accuser d'avoir été l'instrument des Français, moi qui n'ai cessé de lutter contre leur influence et contre leurs agents? Mon premier soin, quand j'arrivai au pouvoir, par un appel que j'étais en droit de considérer comme la volonté de la nation même, ne fut-il pas d'appeler dans mes conseils Ramirez, dont le nom seul était une protestation contre la France?»

Enfin, craignant que sa pensée n'eût pas été comprise, il écrivit de sa main un mémorandum destiné à servir de base à toute sa défense. Je donne, d'après le livre intitulé Grinnerungen aus Mexico, par le docteur Basch (auquel j'emprunte divers renseignements sur la mort de Maximilien), je donne ce très-précieux document qui n'a pas, je crois, encore été publié en France.

« Le gouvernement impérial meilleur marché de tous ; preuves faites par Escudero.

« Arrivée de Langlais, qui constate luimême les vols et le pillage.

« En septembre 1865 arrive à Mexico la nouvelle que Juarez a abandonné le territoire national. Insistance des Français pour l'emploi des moyens énergiques afin, comme ils disent, de terminer promptement et complétement. On élabore la loi du 3 octobre.

« Bazaine diete lui-même les articles devant témoins (dieta personalmente por-menores). Les ministres responsables et

très-libéraux, comme Escudero, Cortez Esparza, etc., discutent la loi avec tout le conseil d'État. Tous les points principaux de la loi existaient auparavant, du temps de Juarez; ainsi le dirent les ministres.

« La loi fut exécutée avec douceur par les Mexicains. Quant à ce que firent les Français, nous ne pouvons en porter la responsabilité.

« Les Français continuent à voler et ruiner le pays. Leur gouvernement brise les traités contractés solennellement avec le Mexique. Ils déclarent qu'ils s'en vont. Mon désir d'un congrès. Junte à Chapultepec. Voyage de Mexico à Orizaba. Annulation immédiate du décret du 3 octobre. Désir de partir. Retenu par les Conseils.

« Appel fait à mon honneur et au devoir royal. Invitation au congrès (envoi à Juarez de Garcia et du fils de Iglesia). Arrivée imprévue de Miramon et de Marquez. « Le maréchal déclare, au nom du gouvernement français, que la cour de cassation de Paris a déclaré que partout où se trouve une armée française, toutes questions mixtes doivent être jugées d'après les lois françaises. Exemple, avec la signature de Napoléon.

- « Affaire de Miramon et des 109 Français.
- « Base révolutionnaire du plan de Ayutla.
- « La présidence de Juarez finit le 30 novembre 1865.

« Marquez était rappelé depuis six mois,

comme les autres ambassadeurs, pour raison d'économie. Miramon n'avait pas été rappelé.»

Ajoutons dès maintenant que l'empereur, mécontent du peu d'accent que les avocats avaient donné à ces divers points, dicta des notes d'après lesquelles M. Curtopassi, ministre d'Italie, se trouve actuellement chargé de rédiger un mémoire justificatif.

Riva Palacio et Martinez de la Torre arrivèrent à San-Luis le 8.

Ils étaient, nous le répétons, des notabilités du parti libéral, personnages graves, renommés pour leur honnêteté. Nous devons croire à l'énergie des efforts qu'ils firent, et, — tout en nous rappelant qu'ils sont surtout désireux d'éviter à leur pays le mépris de toute nation civilisée, — nous pouvons nous fier à la sincérité du récit qu'ils nous ont laissé sous ce titre : Histoire du procès de l'archiduc Maximilien d'Autriche. Cette

histoire, traduite en français et mise par nos journaux à la connaissance du public, nous permettra de passer rapidement sur les détails de ce procès. Nous pourrons conserver ainsi à notre étude son caractère propre de chronique, composée presque exclusivement sur des documents inédits ¹.

Les deux avocats, dès leur arrivée à San-Luis, se mirent en relation avec los supremos poderes, avec Juarez, avec son précepteur, Lerdo de Tejada, et ses deux autres ministres, Iglesias et Mejia. Ils étaient les amis de tous ces gens-là. Ils avaient grand espoir dans la justice de leur cause et dans leur influence personnelle. Cet espoir, ils le perdirent dès la première entrevue.

Ils durent représenter d'abord l'ignominie de cette loi de janvier 1862, au nom de laquelle tout prisonnier devait être fusillé. Ils prouvaient aisément qu'obéir plus longtemps à une telle loi, c'était mettre le Mexique au ban des nations, faire des Mexicains, non plus une nation civilisée, non plus même un peuple, mais une tribu de bandits retournant à la vie sauvage. De quel droit des soldats, combattant au nom d'une telle loi, en dehors de tout droit des gens, pouvaient-ils reprocher aux Français leur sévérité et à Maximilien cette loi du 3 octobre 1865, qui était le prétexte mis en avant pour le condamner! Puis quelle étrange bouffonnerie que ce conseil de guerre, si bien fait pour ridiculiser le Mexique devant l'Europe? Quelle absurdité de vouloir qu'un conseil de guerre, - et quel conseil! - pût juger « des actes, de la conduite et de l'administration de l'archiduc Ferdinand-Maximilien pendant une période de trois années! »

On leur répondit que ce conseil n'avait

Nous avons indiqué l'exception faite pour le docteur Basch, médecin de Maximilien, qui vient de publier ses Souvenirs en allemand.